

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 30 05 2022 -  
- COMPTE RENDU -**

**PRESENTS :**

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Thibault TELLIER – Annick CASTELEIN – Michel PETILLON – Anne THOREZ – Franck GILME – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Thérèse-Marie COUVREUR – Dominique ACKOU – Claudie RIUS – Thierry MITTENAERE – Olivier DHONT – Simon BEAUMONT – Edwige CARDENIA – Xavier DUQUESNE – Virginie LAMBLIN – Mustapha GUIROUS – Fernando ROCHA – Emilie LIVET – Julien MARIEN – Jean MOTUELLE – Romain WAQUET – Sylvie BLOTTIAUX – Eric ZAJDA – Mathieu LECLERCQ

**PROCURATIONS :**

Claudine ZAHM donne procuration à Romain WAQUET  
Peggy ROBERT donne procuration à Thierry MITTENAERE  
Alexandra COUSTY donne procuration à Annick CASTELEIN  
Alice KINNEN donne procuration à Emilie LIVET  
Peggy HAPPE DUPRET donne procuration à Eric ZAJDA

**SECRETAIRE :**

Romain WAQUET

*Présentation de l'éphéméride*

*Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2022*

**1.01- CONSEIL MUNICIPAL – ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES – COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITE SPORTIVE (CESAP) – MODIFICATION DES DESIGNATIONS DE REPRESENTANTS MUNICIPAUX ISSUS DE LA LISTE « ENSEMBLE POUR RONCQ »**

Après débat a été adoptée la délibération sur la modification des désignations des Conseillers Municipaux appelés à siéger dans les structures internes. À la suite du changement de délégation de Simon BEAUMONT et de Mustapha GUIROUS du groupe « ENSEMBLE POUR RONCQ », ont été désignés Mustapha GUIROUS et Olivier DHONT pour la CESAP en remplacement de Simon BEAUMONT et Anne THOREZ.

Le document est consultable au Secrétariat Général aux jours et horaires d'ouverture.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.02- CONSEIL MUNICIPAL – PERSONNEL MUNICIPAL – RECRUTEMENT D'UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) AU RESPONSABLE DE LA CELLULE ACHAT PUBLIC-ASSURANCES**

Après débat a été adoptée la délibération sur les conditions de recrutement d'un(e) collaborateur(trice) au responsable de la cellule achat public-assurances.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.03- CONSEIL MUNICIPAL – PERSONNEL MUNICIPAL – RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE COMMUNICATION**

Après débat a été adoptée la délibération sur les conditions de recrutement d'un(e) directeur(trice) du service communication.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.04- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION**

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.05- PERSONNEL MUNICIPAL – MISE EN ŒUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – AJUSTEMENT**

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et des techniciens territoriaux.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.06- PERSONNEL MUNICIPAL – ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DECEMBRE 2022 – COMITE SOCIAL TERRITORIAL – MAINTIEN DU PARITARISME – FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL – RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES**

Après débat a été adoptée la délibération sur les modalités des élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Le nombre de représentants du personnel et de la Collectivité est fixé à :

- 4 titulaires et 4 suppléants au sein du Comité Social Territorial ;
- 4 titulaires et 4 suppléants au sein de la formation spécialisée.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.07- PERSONNEL MUNICIPAL – MODALITES D'EXERCICE DU TEMPS PARTIEL**

Après débat a été adoptée la délibération sur les modalités d'exercice du temps partiel applicables au personnel.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.08- SERVICE A LA FAMILLE – MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU DISPOSITIF « BIENTOT LA RENTREE » A DESTINATION DES ENFANTS DES FAMILLES RONCQUISES – TARIFICATION ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en œuvre d'un nouveau dispositif « bientôt la rentrée » avec validation de la tarification suivante :

Tranche	QUOTIENT FAMILIAL mensuel CAF	TARIF à la ½ journée
1	Moins de 400 €	3 €
2	De 400 € à moins de 640 €	4 €
3	De 640 € à moins de 860 €	5 €
4	De 860 € à moins de 1 150 €	6 €
5	De 1 150 € à moins de 1 500 €	7 €
6	De 1 500 € à moins de 1 700 €	8 €
7	De 1 700 € à moins de 1 900 €	9 €
8	Plus de 1 900 €	10 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.09- COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2021**

Présentation du compte de gestion 2021. Après débat la délibération a été adoptée.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.10- COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021**

Présentation du compte administratif 2021. Après débat la délibération a été adoptée.

*Le Maire n'a pas participé au vote et s'est retiré.*

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.11- AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE L'EXERCICE 2021**

Présentation de l'affectation de l'excédent de l'exercice 2021. Après débat la délibération a été adoptée.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.12- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

Présentation du budget supplémentaire 2022. Après débat la délibération a été adoptée.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.13- ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – CONVENTION DE FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (O.S.P) AVEC LA SCIC « KALÉIDE » – CONSOLIDATION DES COMPTES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021 – AVENANT N° 21**

Après débat a été adoptée la délibération sur la consolidation du financement municipal définitif : 312 000 € (période du 01.01.2021 au 31.12.2021) avec reprise du résultat excédentaire de 52 925 €. Autorisation a été donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant 21 à la convention de financement des OSP.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.14- MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF « RYTHME MA BIBLIOTHEQUE » PAR LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) AFIN D'ACCOMPAGNER LES COMMUNES POUR L'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE HORAIRE DE LEUR BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – PROLONGATION DU DISPOSITIF**

Après débat a été adoptée la délibération sur la prolongation de la mise en place du dispositif « Rythme ma Bibliothèque » entre la MEL et la Ville relativement à l'accompagnement des communes pour l'amélioration de l'accessibilité horaire de leur bibliothèque municipale. Attribution d'une subvention de la MEL à hauteur de 28 310 €. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention et ses éventuels avenants.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.15- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC DIVERSES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONNEMENT 2022 – 2<sup>EME</sup> ACOMPTE**

Après débat a été adoptée la délibération sur le 2<sup>eme</sup> versement du subventionnement 2022 aux associations.

ASSOCIATIONS VILLE	1 <sup>er</sup> ACOMPTE (CM 13/12/2021)	PROPOSITION ACOMPTE (CM 30/05/2022)	TOTAL DES ACOMPTE
ERS FOOT	10 000 €	3 000 €	13 000 €
<i>Avance en attente de la rencontre</i>			

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.16- ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AUX CIMETIERES COMMUNAUX DU CENTRE ET DU BLANC-FOUR DE LA VILLE DE RONCQ**

Après débat a été adoptée la délibération sur l'adoption du nouveau règlement intérieur des cimetières avec prise d'effet à la date du rendu exécutoire de la délibération.

-DELIBERATION ADOPTEE-

**1.17- CHANTIER ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE LA VIEILLE COUR – CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE TREFONCIERE SUR LES PARCELLES AK 911 ET AK 435 AU PROFIT DE LA VILLE DE RONCQ**

Après débat a été adoptée la délibération sur la constitution d'une servitude tréfoncière de la rue de la Vieille Cour et de la rue Destombes au profit de la Ville de Roncq (parcelles AK 911 et 435).

Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention avec les propriétaires.

-DELIBERATION ADOPTEE-

=> CCAS de la Ville de Roncq : rapport annuel 2021

=> Vivons en Forme (VIF) : rapport annuel 2021

=> Arrêtés/Décisions du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 28 mars 2022 : 28

Levée de séance à 20h45  
RD/FV/MV/AC – le 31 mai 2022